

Les Grenoblois voteront pour

Le Comité de liaison des unions de quartiers (Cluq) s'est saisi du dispositif d'alerte citoyenne pour demander l'abrogation de la délibération qui fixe les nouveaux tarifs du stationnement. Du 10 au 15 octobre, les Grenoblois participeront donc à cette première votation citoyenne. Le pétitionnaire devra réunir 20000 voix majoritaires pour faire aboutir sa demand...

par Emmanuel Gallant

Du 10 au 15 octobre, les Grenoblois vont voter. Ce sera l'épilogue de cette longue procédure d'interpellation citoyenne initiée par le Comité de liaison des unions de quartier (Cluq) avant l'été, quelques jours après l'adoption par le conseil municipal du 20 juin de la délibération relative à la nouvelle tarification du stationnement. La pétition recueillant 2613 signatures a été déposée en mairie le 29 août. Le 26 septembre, la proposition du Cluq était dès lors étudiée par le conseil municipal. Un débat à l'issue duquel le maire Eric Piolle a choisi de ne pas choisir l'abrogation, et de recourir de fait à la votation citoyenne.

Nous y voilà donc. Bon, ne vous y trompez pas, et d'ailleurs personne ne se fait d'illusions : quelle que soit l'issue du vote, il n'y a aucun moyen que le seuil de 20000 voix majoritaires nécessaire à l'abrogation de la délibération soit atteint. C'est juste trop.



Le 26 septembre, le Cluq interpellait le conseil municipal. Photo Lisa Marcelja

"20000 personnes, c'est le nombre de personnes qui ont voté pour la majorité actuelle", rappelle d'ailleurs Gilles Namur, le président du Cluq. Le scrutin, ici, ne bénéficie ni de la même aura, ni de la même communication, ni des mêmes moyens. "Et avec le faible nombre de bureaux de vote ouverts, on se demande même si c'est matériellement possible d'accueillir 20000 votants". Les représentants du Cluq, mercredi dernier, s'attardaient sur cette

question des moyens alloués. "On est heureux de la mise en place d'une méthode, expliquait par exemple Gilles Namur (Ile Verte), président du Cluq. Mais les moyens mis en oeuvre sont un regret. Qu'est-ce que ça coûtait d'ouvrir quelques bureaux en plus le samedi ?" "En semaine, les bureaux ferment à 17h30. Comment voulez-vous que les gens qui travaillent aillent voter ?" poursuivait Bruno de Lescure (Berriat Saint-Bruno). Jean-Pierre

Charre (Saint-Laurent Rive Droite) finissait : "C'est tout le dispositif qui est en danger. Si les gens voient que toute ces procédures ne mènent nulle part, on peut être inquiet pour toute cette démarche d'interpellation citoyenne. Qui voudra se relancer là-dedans ?" "Notre votation va durer une semaine, c'est la première fois en France !" répondait l'adjoint en charge de la Démocratie locale Pascal Clouaire (DL, 6/10), avançant le chiffre de "300 heures" d'ouverture des bureaux, au total. Mais qu'importent les circonstances, le Cluq ira jusqu'au bout de la démarche : "On le doit à ces 2613 signataires" estimait Bruno de Lescure. "On va aller jusqu'au bout et faire une analyse, quartier par quartier, des résultats. Cela donnera des éléments de diagnostic". Et de rappeler, encore, que "l'enjeu, ici, c'est d'obtenir cette concertation que tout le monde réclame. On demande seulement l'application de l'engagement de campagne numéro 49" ! ●

Ce qu'en disent les groupes d'opposition

Jérôme Safar (Rassemblement de Gauche et de progrès) : "Les Grenoblois doivent aujourd'hui refuser l'augmentation des tarifs de stationnement, décidée par la municipalité sans concertation préalable. C'est une mesure aberrante économiquement et socialement. En effet, par cette multiplication par 3 voire 4 du tarif résident :

Elle renonce à une stratégie sérieuse de déplacement et de stationnement payant au centre-ville qui, proposait aux résidents un tarif, « acceptable » à 12 euros et une rotation du stationnement visiteur pour un accès aisé aux commerces. Elle va inciter les résidents à utiliser leur véhicule pour leurs déplacements et engendrer embou-



teillages, pollution et bruit. Elle pénalise les ménages aux revenus moyens et faibles et participe au matraquage tarifaire et fiscal mené par cette municipalité. Elle décide

de façon autoritaire et sans concertation avec les Grenoblois. Elle va à l'encontre de tous ses engagements pris lors des élections municipales de 2014. Elle n'a pour seule logique que de faire rentrer de nouvelles recettes après avoir supprimé celles qui existaient mais qui ne lui plaisent pas (publicité par ex).

Cette tarification viole à nos yeux l'égalité des citoyens et des usagers devant le service public, c'est pourquoi notre Groupe a saisi le Tribunal Administratif. Devant le refus de la municipalité de débattre, le Cluq a porté la première pétition d'ampleur et permet de rouvrir le dossier. Un vote clair et massif contre cette augmentation sera un signal fort envoyé à cette municipalité qui refuse le débat."

Matthieu Chamussy (LR-UDI-Société civile) : "Il faut saluer l'initiative du Cluq qui a le mérite de remettre en lumière la trahison des engagements d'Eric Piolle. L'absence de concertation pour cette hausse vertigineuse des tarifs de stationnement (+2,4 millions d'euros/an prélevés dans les poches des automobilistes) s'inscrit dans un plan plus vaste d'austérité

qui met les Grenoblois à la diète : fermeture de plusieurs bibliothèques et centres sociaux, hausses de tous les tarifs municipaux (piscicolaire, piscines et même les con-



cessions de cimetière !), mise à mort du service de santé scolaire... Malheureusement le processus de la votation est biaisé puisqu'il faudrait plus de 20 000 suffrages en faveur du texte du Cluq pour que la municipalité soit amenée enfin à consulter les Grenoblois. Tout le monde sait que ce seuil ne sera pas atteint et de loin !

Le vrai débat porte donc sur les causes de cette austérité et le bien fondé de mesures qui frappent en priorité les classes moyennes et les Grenoblois de condition modeste. Pourquoi la dette de la Ville a augmenté de plus de 25 millions au cours de ces deux dernières années ? Pourquoi organiser une fête des tuiles qui coûte 500 000 €/an

et, dans le même temps, fermer la bibliothèque Prémol qui ne coûte pas 50 000 € ? Pourquoi se priver des recettes des panneaux Deceux qui s'élevaient à 650 000 €/an ? Un audit indépendant des finances de Grenoble serait un outil démocratique pour que chaque habitant se fasse une opinion objective de la situation et de ses causes. Ce serait là, enfin, une réelle avancée citoyenne, dans les actes et non dans les mots."

Mireille D'Ornano (FN) : "Cette votation citoyenne sert de faire-valoir à une équipe qui voudrait se parer de toutes les vertus démocratiques mais qui fait ce qu'elle veut, quand elle veut, sans tenir compte des avis des citoyens. Au FN nous avons été contre le principe des votations citoyennes systématiques car il fait double-emploi avec l'élection du conseil municipal dont le rôle est de représenter les intérêts des citoyens. Cette votation est une hypocrisie car, après avoir balayé d'un revers de la main les arguments du Cluq, Eric Piolle exige au moins 20.000 votes favorables. Compte tenu des habitudes 50-50 des élections cela implique

la participation de plus de 40.000 citoyens à comparer aux 43.385 votes du premier tour des municipales. Autant dire que c'est inatteignable, quel que soit le thème de la votation, quelle que soit la question posée, une simple votation citoyenne n'ayant jamais l'attrait d'une élection municipale. Eric Piolle augmente de force les tarifs de stationnement à un niveau qui devient insupportable pour beaucoup de grenoblois. Les résidents vont prendre leur auto au lieu du vélo. A la limite on pourrait accepter de payer encore une fois pour un service de qualité mais il n'en est



rien. La ville de Grenoble ne propose rien en face de l'augmentation des prix. Il ne s'agit que d'une mesure confiscatoire. Il n'y a pas le début de construction de parking-relais ni de stationnement à étages. L'absence de vision à long terme plonge la ville dans le marasme économique." ●